

Eric Brottier

Ingénieur des Arts et Métiers

Technicien-Conseil pour le Ministère de la Culture

09, Rue de Louvois

51150 BOUZY

☎ 03 26 58 45 60

brottier.eric@orange.fr

Région : Auvergne – Rhône-Alpes

Département : Ardèche

Localité : ANNONAY

Édifices :

Église Notre Dame : orgue de tribune

Église Notre Dame : orgue de chœur, au sol dans l'abside

Église St Joseph du Cance : orgue de tribune

Église St François d'Assise : orgue au sol dans l'abside

Nature de l'opération : Constat d'état des instruments et préconisations.

Date : 6 mai 2019

Personnes présentes : Cyrielle Bayon, adjointe à la culture

Denis Bouffin, Directeur des affaires culturelles Annonay et Annonay Rhône Agglo

Patrick Charrier, Président de l'association "renouveau des orgues d'Annonay"

Michel Marthouret, organiste et vice-président de l'association "renouveau des orgues d'Annonay"

Nadine Basini, assistante de Denis Bouffin

Régis Vermorel, DRAC de Lyon, ingénieur du patrimoine

Eric Brottier, technicien-conseil territorialement compétent

COMPTE-RENDU

1. Objet de la visite

La visite présente un double objectif :

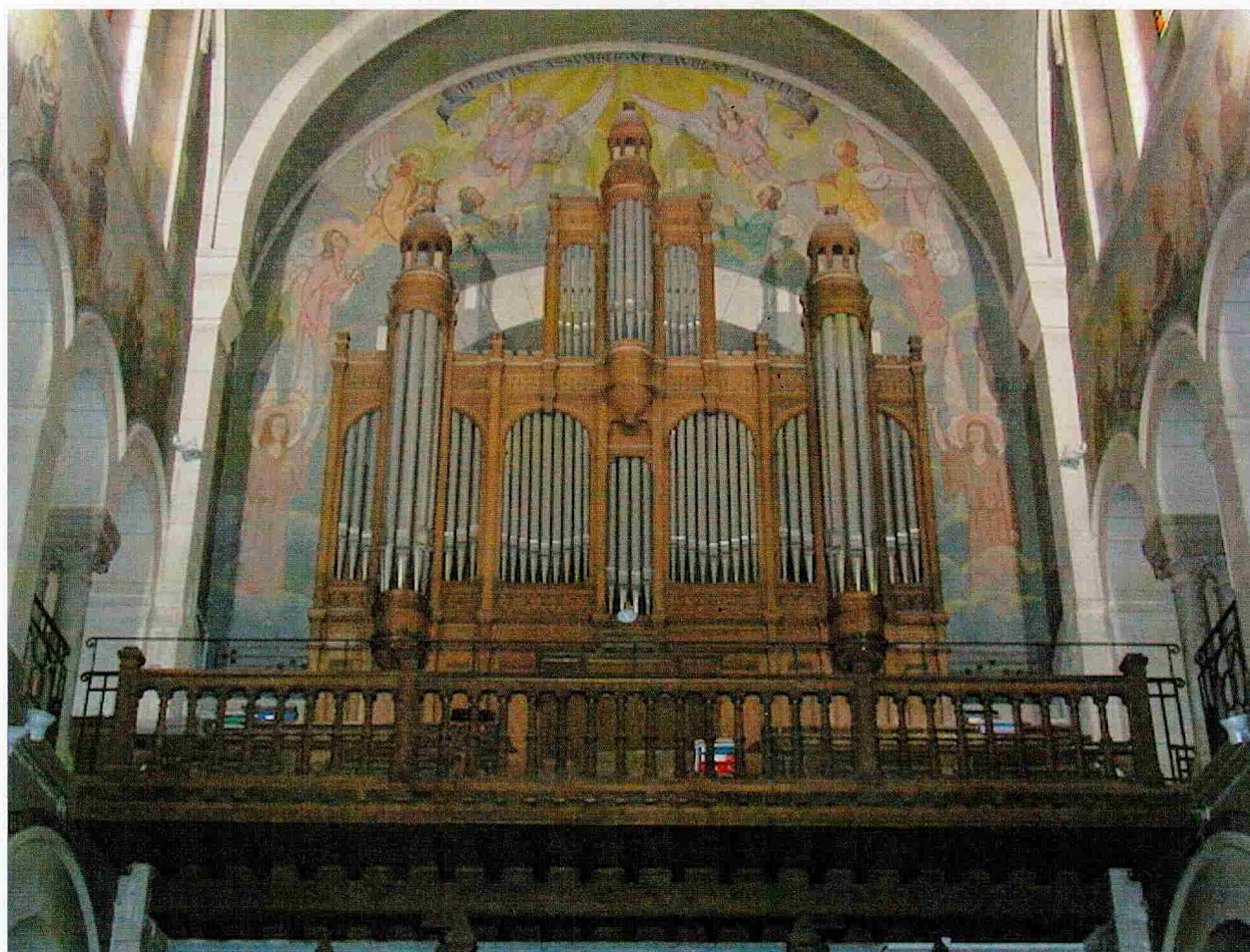
- Établir un constat d'état des orgues des trois églises appartenant à la ville d'Annonay,
- Formuler des propositions d'action pour les trois orgues concernés en définissant une priorité d'action, notamment en faveur d'interventions limitées à court terme.

Remarque.

Une visite antérieure de ces trois instruments a été faite par mes soins le 12 septembre 2002, incluant également l'orgue de chœur de l'église Notre Dame. A cette époque, il était notamment envisagé de prioriser une action en faveur de l'orgue de tribune Cavaillé-Coll de l'église Notre-Dame, une étude préalable à la restauration de cet instrument avait d'ailleurs été proposée à la DRAC (à cette époque elle aurait été maître d'ouvrage des travaux), mais cette étude n'a pas été effectuée.

Il avait été proposé également une intervention très limitée sur l'orgue de chœur (travaux à valeur 11/2002 de 4543,68 € ht sur devis du facteur d'orgues Michel Jurine). Ces travaux furent approuvés par délibération de CM en date du 10/11/2003.

2. Orgue de tribune de l'église Notre-Dame.



Eric Brottier

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

2.1. Jalons historiques, composition.

Les renseignements suivants puisent dans l'inventaire régional rédigé par l'organologue Pierre Marie Guéritey.

L'orgue est construit à l'origine par A. Cavaillé-Coll pour remplacer l'ancien orgue Callinet de l'église Notre-Dame, aujourd'hui à la chapelle des Usines de Vidalon.

La composition de l'orgue de Cavaillé-Coll était la suivante (Harmoniste P. Veerkamp):

Grand Orgue (56 n.)	Récit expressif (56 n.)	Pédale (30 n.)
Bourdon 16'	Viole de Gambe 8'	<i>par emprunts</i>
Bourdon 8'	Voix Céleste 8'	Soubasse 16'
Montre 8'	Cor de nuit 8'	Flûte 8'
Salicional 8'	Flûte octavante 4'	Basson 16'
Flûte harmonique 8'	Basson 16'	Trompette 8'
Prestant 4'	Trompette 8'	
Flûte douce 4'	Basson Hautbois 8'	
Doublette 2'	Voix Humaine 8'	
Tir G.O.mr RE/ Appel GO/Ace. RE/G.O./ AN RE.		
Orage /Trémolo /Expression (Bascule).		

(On remarque l'absence d'anches au grand orgue).

Après la démolition de l'ancienne église Notre-Dame, cet orgue fut installé en 1912 par Mutin successeur de Cavaillé-Coll dans la nouvelle église, ayant été édifiée de 1904 à 1906.

L'instrument n'est plus dans son état d'origine. il a été une première fois transformé par Charles Mutin à la faveur de son transfert dans la nouvelle église Notre Dame. Une machine Barker est installée au grand-orgue, des jeux sont ajoutés ou modifiés, mais l'ensemble de ces modifications est exécuté dans une relative continuité de tradition avec l'œuvre de Cavaillé-Coll ; pour l'ajout de jeux, on peut supposer que l'instrument a besoin d'être étoffé dans le cadre du transfert dans un édifice plus grand.

Les transformations suivantes sont alors effectuées :

- G.O. :

- Plein jeu IV à la place de Doublette 2'

- Récit :

- Addition d'un clavier harmonique 4' ;

- Gambe 8' : remplacement des 12 basses en bois par des tuyaux de métal enfermés dans la boîte expressive du Récit.

- Cor de nuit : les 12 basses sont enfermées dans la boîte expressive du Récit.

- Pédale :

- Addition d'une Contrebasse 16' dédoublée en Basse 8'.

- Mise en place d'une machine Barker avec octave grave et octave aiguë.

Sous l'impulsion du titulaire de l'époque, la maison Michel Merklin & Kuhn intervient en 1932 et 1963. Il en résulte une modification de la composition allant dans le sens d'une "baroquisation" : ajout d'un plein-jeu de récit, pose d'une sesquialtera au grand-orgue, entre autres, visent à vouloir élargir le répertoire jouable, sur l'instrument. En 1976, le facteur Micolle apporte également quelques aménagements de jeux, dont notamment le rétablissement d'une Voix Humaine au Récit en remplacement d'une trompette 8, posée par Merklin en 1963, à présent déposée dans le clocher derrière l'orgue.

L'ensemble des transformations de ces diverses époques sont les suivantes :

- En 1932, lors du relevage par Michel Merklin & Kühn, la flûte douce 4' du G.O. est remplacée par une doublette.
- Grand orgue: la Doublette de 1932 est remplacée par une Quarte de Nazard.
- Le Salicional de Cavaillé-Coll par une Sesquialtera.
- Récit: Le Basson 16' et la Voix Humaine de Cavaillé-Coll sont remplacés respectivement par un Plein Jeu IV et une Trompette 8'.
- Le basson 16' est installé à la Pédale avec dédoublement électropneumatique en 16-8-4.
- Enfin, en 1976, la Trompette 8' du Récit (de M.M.K.) a été remplacée par une Voix Humaine.



La console de l'orgue (Cliché EB de 2002).

Cet orgue est classé par arrêté ministériel du 24-11-1980.

La composition de cet instrument est désormais la suivante :

Grand Orgue (56 n.)	Récit expressif (56 n.)	Pédale (30 n.) par emprunts	
Bourdon 16'	Viole de Gambe 8'	Contrebasse 16'	Dédoublement
Bourdon 8'	Voix Céleste 8'	Basse 8'	
Montre 8'	Cor de nuit 8'	Flûte 16'	Emprunt GO
Prestant 4'	Flûte octavante 4'	Flûte 8'	
Flûte harmonique 8'	Plein Jeu IV	Basson 16'	Dédoublement
Plein Jeu IV	Trompette 8'	Basson 8'	
Quarte de Nasard 2'	Basson Hautbois 8'	Basson 4'	
Sesquialtera II	Voix Humaine 8'		
	Clairon Harmonique 4'		
GO/Ped, Rec/Ped, Appel GO, Rec16/GO, Rec/GO, Rec4/GO, An RE, An/Ped			
Expression par bascule, Trémolo			

2.2. Constats d'état.

2.2.1. Transformations subies par l'instrument par le passé

En dépit de ces diverses campagnes visant à faire évoluer l'œuvre initiale de Cavaillé-Coll dans le sens d'un orgue "à tout jouer", l'harmonie des jeux originels ne semble pas avoir été modifiée (tout au moins significativement : car on ne peut préjuger exactement de l'intervention de Charles Mutin sur l'harmonie lors du transfert en 1912). Il en résulte une indéniable qualité sonore de l'ensemble illustrant encore en majorité l'esthétique de Cavaillé-Coll-Mutin.

2.2.2. État actuel.

Une courte visite ne permet pas de dresser un constat d'état d'un instrument de cette ampleur et sur lequel sont identifiables diverses interventions qui l'ont modifié. Seule une étude préalable à la restauration d'un tel instrument permettrait de répondre à cet objectif.

En l'état actuel l'orgue n'est plus entretenu et les utilisateurs ont renoncé à l'emploi de cet orgue. La quantité de fuites qui affecte l'instrument ne permet plus de jouer les jeux en ensembles. En 2002 je soulignais déjà que la mécanique des notes de Grand orgue, en dépit de la présence d'une machine pneumatique, était très dure à jouer et que la qualité des jeux postérieurs à Cavaillé-Coll et Mutin n'était pas au niveau des jeux originels.

Il apparaît néanmoins que les matériels remontant à l'époque Cavaillé-Coll et Mutin sont dans un état archéologique de conservation satisfaisants. Il n'en est pas de même des éléments plus récents, notamment en raison des technologies employées.

2.3. Mesures à envisager sur cet instrument

Cet orgue qui jouait encore un peu en 2002 n'est pratiquement plus utilisé aujourd'hui.

Néanmoins dans l'attente d'une restauration approfondie largement méritée par cet instrument, il a été possible de redonner significativement de la voix à cet orgue en faisant fonctionner l'orgue simultanément avec la turbine et les pompes à pied disposées derrière l'orgue.



Cet essai a permis d'entendre à nouveau un orgue certes fatigué mais utilisable en ensembles ce qui a été ressenti par les personnes présentes comme une redécouverte de cet instrument jugé comme inutilisable.

C'est pourquoi, ma préconisation est la suivante :

L'essai réalisé met en évidence, comme le met en évidence la photo précédente, que le réservoir primaire de Cavaillé-Coll, ainsi que ses pompes sont encore efficaces. L'état des peaux est honorable. Avec la seule turbine en fonctionnement, la table du réservoir ne montait plus ; avec l'action des pompes en plus, le réservoir monte et l'orgue retrouve des capacités de jeu.

La turbine et le régulateur de facture sont vétustes. De plus, le régulateur semble restreindre le débit de vent qu'aurait pu délivrer la turbine. Je préconise donc de faire remplacer ces deux éléments par un nouveau régulateur associé à une turbine plus puissante, de façon à augmenter significativement le débit d'air insufflé dans les réservoirs. Cette mesure peu coûteuse permettrait de réutiliser l'instrument de façon provisoire, ce qui ne doit pas faire perdre de vue qu'une restauration complète reste indispensable.

Le facteur d'orgues Michel Jurine a cessé, vu l'état très dégradé de l'orgue, d'entretenir l'instrument à partir de 2016, ce que l'on peut comprendre. Il serait en revanche opportun de demander au facteur de bien vouloir remplacer la turbine et régulateur comme indiqué ci-dessus. Cet investissement limité (de l'ordre de 6 000 € HT) serait de toute façon un acquis qui se déduira des coûts de restauration futurs. Il y a donc tout intérêt à l'anticiper.